



**Ville de Lausanne**

Municipalité

A Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil communal  
1002 Lausanne

Lausanne, le 16 mai 2019

**Résolution de Mme Sandra Pernet du 12 juin 2018 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation de Mme Sandra Pernet et consorts : « Deal de rue : et que fait-on pour notre jeunesse ? »**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 12 juin 2018, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation de Mme Sandra Pernet et consorts « Deal de rue : et que fait-on pour notre jeunesse ? », le Conseil communal a adopté la résolution suivante de l'interpellatrice et consorts :

*« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité renforce les mesures destinées à protéger les enfants et les jeunes lausannois du deal de rue, notamment dans les quartiers particulièrement touchés par cette problématique, et à les sensibiliser aux effets et conséquences de la consommation de drogues ».*

**Réponse de la Municipalité**

Même si le Canton est responsable et coordonne les activités dans le domaine de la prévention, qu'elle soit primaire, secondaire ou tertiaire, la Commune a décidé de jouer un rôle subsidiaire important.

La campagne « 13-17.ch » qui se tiendra du 15 au 26 mai 2019 est une réponse aux besoins de sensibilisation des jeunes, aux effets et aux conséquences de la consommation de produits. Elle va toucher les 13-17 ans qui, comme primo-consommateurs, sont les plus vulnérables.

Axée sur l'alcool, le tabac et le cannabis, cette campagne est proposée par le Secrétariat général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, assisté d'un comité de pilotage, composé, entre autres, d'experts du Centre hospitalier universitaire vaudois (DEPART - CHUV), du Centre universitaire de médecine générale et santé publique (Unisanté), de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS), du Centre d'aide et de prévention du Levant, de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA), du Groupement romand d'études des addictions (GREA), de ciao.ch et de membres du Conseil des Jeunes (CdJL). Elle se déclinera sous plusieurs formes, dont de l'affichage public, des vidéos, de la présence sur les réseaux sociaux et une soirée d'improvisation. Cela permettra de mettre en lien et de mobiliser les ressources des différents acteurs que sont les familles, les spécialistes de la prévention et les professionnels du monde scolaire. Bien évidemment, cela sera aussi un moyen de créer un dialogue sur les questions de consommation entre les jeunes et leurs parents.

Cette campagne complète le travail réalisé dans les écoles par les professionnels (médecins, psychologues, infirmières, médiateurs, assistants sociaux), ainsi que par la chargée de prévention de la délinquance juvénile du Corps de police dans les classes de 8<sup>e</sup> et de 10<sup>e</sup> année. A noter que ce poste vient d'être doublé pour la rentrée scolaire 2019-2020.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod

Le secrétaire  
Simon Affolter

f. j. - 1



*[Handwritten signature]*